

**OBJET : Approbation des projets de la Commission paritaire Bourse Projets Jeunes.**

Le Conseil Municipal,

VU la délibération n° 2001/4/77 du 24 avril 2001 décidant de créer une commission paritaire "Bourse Projets Jeunes" destinée à aider les initiatives des jeunes dans des domaines aussi divers que les sports, la culture, les loisirs, l'habitat, les transports et l'emploi,

CONSIDERANT que la Commission paritaire "Bourse Projets Jeunes" s'est réunie le 2 juin 2009 et a sélectionné les projets ci-dessous,

VU l'avis de la Commission Finances et Affaires Générales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE l'attribution d'une bourse :

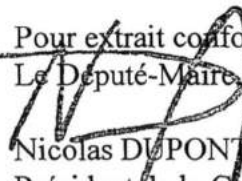
- de 800 € à Mademoiselle JUTEAU pour son stage à l'Université de Berkeley en Californie,
- de 800 € à Monsieur KAUFFER pour sa 3<sup>ème</sup> année de licence STAPS au Canada,
- de 300 € à Mademoiselle ESTIME pour sa formation de secrétaire médicale,
- de 700 € à Mademoiselle DAUDIGNAC pour son projet humanitaire au Togo,
- de 550 € à Mademoiselle BERLIN pour son projet humanitaire au Sénégal,
- de 800 € à Mademoiselle OUADAH pour son stage de fin d'études en 3<sup>ème</sup> année de licence au Canada,
- de 365 € à Mademoiselle DANZER pour son stage d'étude « Master » à Lormant (33),
- de 700 € à Monsieur FARIA pour l'enregistrement d'un titre musical format Radio.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2009 de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Pour extrait conforme,  
Le Député-Maire

  
Nicolas DUPONT-AIGNAN  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Val d'Yerres

60, rue Charles de Gaulle  
91335 YERRES Cedex  
Certifié exécutoire par le Maire compte tenu  
de la réception en Préfecture le 25-06-2009  
et de la publication le 25-06-2009  
Le Maire, 53 98

